

Le fonds vert bénéficie d'un outillage numérique permettant à l'ensemble de la chaîne d'instruction et de décision d'attribution de subvention de travailler de façon coordonnée, de supprimer les demandes de rapportage et d'évaluer l'impact des projets financés.

Afin de conserver l'intérêt de ces outils et d'éviter la mise en place de systèmes de rapportage qui alourdissent la charge de travail, il est essentiel que les instructeurs vérifient, corrigent et valident les décisions de subvention dans Démarches simplifiées (DS).

En tant qu'instructeur fonds vert, je mets en place ces 3 étapes pour valider l'instruction d'un dossier dans DS :

## 1 – Je **vérifie** (et fais corriger) les données du porteur :

- **les données techniques essentielles pour chaque mesure**

- Au sein du formulaire de demande DS
- En général 2 à 4 critères par mesure, voir le tableau des pages suivantes

- **les montants financiers**

- Au sein du formulaire de demande DS
- Le total des dépenses et le montant de l'aide demandée au titre du fonds vert

## 2 – Je **complète** le montant de la subvention attribuée (le cas échéant)

- Au sein de l'onglet « annotations privées »

## 3 – Je **valide** la décision sur la demande de subvention

- En choisissant le statut correspondant à la décision (bouton DS « instruire le dossier » : accepter / classer sans suite / refuser

Les demandes de subvention au titre des différentes mesures du fonds vert font l'objet d'un pilotage global par l'intermédiaire du **tableau de bord numérique Fonds vert**. Ce tableau de bord s'appuie sur plusieurs données à saisir dans le formulaire Démarches simplifiées des différentes mesures : les **données clé**, détaillées ci-dessous, sont reprises dans le tableau de bord adressé au ministre et aux autres autorités au titre du suivi mensuel sur le déploiement du fonds vert.

Afin de disposer de **données fiables et complètes**, il est demandé aux instructeurs de porter **une attention toute particulière** à ces indicateurs lors de l'instruction des dossiers, qu'il s'agisse de données complétées par le porteur de projet (lors du dépôt, dans l'onglet « demande ») comme par le service instructeur (jusqu'à la validation finale, dans l'onglet « annotations privées »).

**Légende :**

xxx = données DS à renseigner par le porteur de projet (**en gras, donnée clé DS**)  
 \* = donnée obligatoire dans DS

xxx = données DS à renseigner par le service instructeur (**en gras, donnée clé DS**)

xxx = indicateur du tableau de bord fonds vert ministre

Mesure	Intitulé du champs DS	Partie du formulaire DS
Toutes mesures	<b>Total des dépenses*</b> = montant total des dépenses du projet objet de la demande de subvention fonds vert, renseigné par le porteur de projet	6. Plan de financement
	<b>Montant de l'aide demandée dans le cadre du fonds vert*</b>	
	<b>Montant total de la subvention attribuée</b>	Annotations privées
<b>Performance environnementale</b>		
Renforcement du tri à la source et valorisation des bio déchets	Champs à compléter si le projet du porteur relève de « la gestion de proximité et la collecte séparée des biodéchets » / Investissements pour un projet de collecte séparée des biodéchets & Investissements pour un projet de gestion de proximité des biodéchets des ménages : Collecte séparée / Population ciblée par l'opération / <b>Ménages : nombre d'habitants</b> Gestion de proximité des biodéchets des ménages / <b>Population ciblée par l'opération</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Population supplémentaire desservie par une solution de tri à la source des biodéchets (grâce au fonds vert)	4. Critères d'appréciation du projet
	Champ à compléter si le projet du porteur relève de « la gestion de proximité et la collecte séparée des biodéchets » / Investissements pour un projet de collecte séparée des biodéchets : Actions de gestion de proximité mis en place / <b>Evaluation des quantités détournées (en t/an)</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Quantité de biodéchets détournée des ordures ménagères résiduelles (OMR) (en t/an)	

Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	<b>Puissance totale économisée (en W)*</b> <i>Si étude ou appui en ingénierie / information pas déjà connue, indiquer "0".</i> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Gain en KW	4. Critères d'appréciation du projet
	<b>Réduction de la densité surfacique moyenne de flux lumineux installé sur la surface du projet (en lumens/m<sup>2</sup>)</b> <i>La densité surfacique du flux lumineux (DSFLI) est le rapport entre le flux des sources lumineuses en lumen et la surface utile à éclairer (en m<sup>2</sup>) (article 3 de l'arrêté du 27 décembre 2018). La réduction de la DSFLI peut donc passer par une diminution de la puissance lumineuse des luminaires (suppression de points lumineux, diminution des lumens des sources) et/ou la diminution de la surface à éclairer.</i> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Gain en lumen/m <sup>2</sup>	
	<b>Part du parc concernée par l'opération de transformation (en %)</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Part des lampadaires rénovés dans le parc total	
Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	<b>Consommation énergétique avant travaux (en kWhEF/an)*</b> <b>Consommation énergétique après travaux (en kWhEF/an)*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Somme des gains énergétiques totaux (en kWhEF/an)	4. Critères d'appréciation du projet
	<b>Gain énergétique estimé (en %)*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Proportion des projets avec gain énergétique calculé > 30%	
	<b>Emissions GES initiales avant travaux (en TeqCO<sub>2</sub>/an)*</b> <b>Emissions GES initiales après travaux (en TeqCO<sub>2</sub>/an)*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Somme des émissions de GES évitées (en TeqCO <sub>2</sub> /an)	
	<b>Surface de bâtiment concernée par l'opération en m<sup>2</sup> (avant projet et hors extension)*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Surface bâtiment en m <sup>2</sup>	
<b>Adaptation au changement climatique</b>		
Renforcement contre les vents cycloniques	<b>Surface du bien (en m<sup>2</sup>)*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Surface totale des biens résistants ou renforcés créée	3. Description du projet
	<b>Nombre de personnes pouvant être accueillies*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Estimation du nombre de personnes pouvant être accueillies grâce au renforcement	
Prévention des risques d'incendies	<i>Pour les mesures A1, A2, A3, A5, A7, A8, A9 et A10 :</i> <b>Estimation du nombre d'habitants concernés</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Estimation du nombre d'habitants concernés	4. Critères d'appréciation du projet
Prévention des inondations	<b>Estimation du nombre d'habitants protégés par la réalisation de l'action*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Estimation du nombre d'habitants protégés	4. Critères d'appréciation du projet
	<b>Évaluation des coûts des dommages évités (en €) grâce aux mesures de votre projet*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Evaluation des coûts des dommages évités	

<b>Adaptation aux risques montagne</b>	<b>Nombre estimé de personnes (résidents permanents, touristes et saisonniers) habitant à l'aval des sites et bénéficiant du projet</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Nombre de personnes habitant à l'aval des sites et bénéficiant du projet	4. Critères d'appréciation du projet
	<b>Évaluation des coûts des dommages évités (en €) grâce aux mesures de votre projet</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Évaluation des coûts des dommages évités	
<b>Adaptation au recul du trait de côte</b>	<i>Champ à compléter si le projet relève de l'item « Cartes locales de projection du recul du trait de côte aux horizons 30 ans et 30-100 ans » :</i> <b>Nombre de communes couvertes par le périmètre de l'étude*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Nombre de communes couvertes par le périmètre de l'étude (cartes locales de projection du recul du trait de côte)	4. Critères d'appréciation du projet
	<i>Champ à compléter si le projet relève de l'item « Cartes locales de projection du recul du trait de côte aux horizons 30 ans et 30-100 ans » :</i> <b>Linéaire côtier objet de l'étude (ML total)*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Linéaire côtier	
<b>Renaturation des villes et des villages</b>	<i>Champ à compléter si le projet relève des items « Concevoir, via une ingénierie et/ou des études préalables dédiées, un projet d'adaptation au changement climatique par la renaturation des villes » &amp; « Réaliser des projets d'adaptation au changement climatique par la renaturation des villes » :</i> Maîtrise du foncier et du bâti / <b>Dont surface totale (*) des secteurs renaturés faisant l'objet de la demande d'aide (en m2)</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Nombre d'hectares renaturés	4. Critères d'appréciation du projet / 4A. Maturité et processus de mise en œuvre du projet
	<b>Estimation du nombre de résidents ayant accès libre à l'espace de nature (hors toitures et façades végétalisées) dans un rayon d'un kilomètre</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Nombre de résidents ayant accès à l'espace de nature dans un rayon d'un kilomètre (estimation du porteur)	4. Critères d'appréciation du projet / 4C. Qualité d'usage
<b>Amélioration du cadre de vie</b>		
<b>Développement du co-voiturage</b>	<b>Nombre de trajets générés en covoiturage/mois par le projet*</b> Indicateurs du tableau de bord FV alimentés = Nombre de trajets générés en covoiturage par mois par les projets & Estimation de tonnes de CO2 économisées par mois grâce aux projets	3. Description du projet
<b>Déploiement des ZFE-m</b>	<b>ZFE-m*</b> <b>La ZFE-m est-elle déjà en vigueur ?*</b> <i>La réponse à cette question (oui ou non) doit être vérifiée par rapport à la situation de la ZFE-m en question.</i> Indicateurs du tableau de bord FV alimentés = Nombre de ZFE avec au moins un dossier / Nombre de ZFE en vigueur avec au moins un dossier / Nombre de ZFE à créer avec au moins un dossier / Part en % de ZFE-m existantes ou à créer bénéficiant d'un soutien du fonds vert (sur 43)	3. Description du projet

Recyclage foncier	<p><b>Dont emprise foncière des secteurs en friche faisant l'objet de la demande de subvention (en Ha)*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Surface de friches recyclées</p>	3. Description du projet / 3A. Nature du projet
	<p><b>Dont Nb de logements sociaux sur les secteurs de friches faisant l'objet de la demande de subvention*</b> <b>Dont Nb de logements libres sur les secteurs de friches faisant l'objet de la demande de subvention*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Nombre de logements créés</p>	3. Description du projet / 3B. Programmation urbaine
	<p><b>Dont Activités bureaux sur les secteurs de friches faisant l'objet de la demande de subvention- Surface de plancher en m<sup>2</sup>*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Surfaces de bureaux créées (surface de plancher en m<sup>2</sup>)</p>	
Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030	<p><i>Champ à compléter si le projet relève de l'item « Stratégie nationale pour les aires protégées » :</i> <b>Surface des nouveaux projets de protection forte financés (ha)*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Surface des nouveaux projets de protection forte financés</p>	4. Critères d'appréciation du projet
	<p><i>Champ à compléter si le projet relève de l'item « Réduction des pressions » / « Lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) »</i> <b>Le projet présenté relève d'une action "coup de poing"*</b> <i>La réponse à cette question (oui ou non) doit être vérifiée par rapport au descriptif du projet</i> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Nombre de projets d'action "coup de poing" Lutte contre les "EEE"</p>	
	<p><i>Champ à compléter si le projet relève de l'item « Restauration écologique » / « Démultiplication des mouillages écologiques pour protéger les fonds marins »</i> <b>Nombre de zones de mouillage écologiques installées hors zones sensibles pour les fonds marins (herbiers de posidonies, phanérogames, zostères ou coralligène)*</b> Indicateur du tableau de bord FV alimenté = Restauration écologique - Nombre de mouillages écologiques créés</p>	